

Cordonnier-bottier

RÉF | 3831

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Le métier de cordonnier regroupe deux domaines d'activité :

- Le **bottier** conçoit et fabrique des chaussures avec des matériaux de grande qualité. Il assemble les pièces grâce à diverses opérations effectuées à la main.
- Le **cordonnier réparateur** réceptionne et propose aux clients des prestations d'entretien et de réparation de chaussures.

Programme

Se former chez les Compagnons du Devoir, c'est avant tout apprendre un métier :

- en **alternant** un enseignement théorique et une formation pratique en entreprise (2 semaines en centre de formation/6 semaines en entreprise afin de suivre un projet de A à Z)
- en **voyageant** grâce au Tour de France (+ un an à l'international pour se familiariser avec la langue et découvrir la culture d'un pays)
- en **partageant** des expériences et des moments de vie en communauté dans les maisons de Compagnons.

La spécificité de cette formation est la transmission des connaissances grâce aux femmes et hommes de métier.

Certification(s) visée(s)

Certificat d'apprentissage

Type de formation [Associatif](#)

ORGANISATION

Durée

2 ans

Horaire

temps plein

Septembre

Début

Coût Gratuit

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

- **Apprentissage** : avoir entre 15 et 25 ans et avoir minimum les connaissances du niveau d'une troisième secondaire générale
- **Préparation métier** : avoir moins de 25 ans et avoir le Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS)

Connaître

- Réussir un pré-test pour accéder au stage en entreprise
- Satisfaire à un entretien de motivation.

Remarques

- Tous les apprentis touchent un salaire de 550 euros brut (722,69 euros brut si plus de 18 ans) dès le premier mois et sont hébergés dans une maison de Compagnons moyennant le paiement d'une pension de 590,50 euros par mois
- Au terme de l'apprentissage, vous aurez assimilé la base de votre métier
- Si vous avez 25 ans ou plus, une formation continue est organisée en France et accessible via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
- Un perfectionnement de plusieurs années est envisageable pour aboutir au titre de compagnon.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Inscrivez-vous à une demi-journée d'information en contactant directement l'organisme ou via son [site Internet](#). Ces demi-journées d'information ont lieu en visioconférence.

Pour s'informer uniquement

Consultez la [vidéo en ligne](#).

Organisme

Association ouvrière belge des compagnons du devoir et du tour de France
Rue 't Kint 42
1000 Bruxelles

Tél: 0498/35 40 44

<https://www.compagnons-du-devoir-belgique.com>